

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du **Mardi 5 juillet 2005**

Présents :

F.Dalongeville, P Bellonnet, V Joly, S Derriche, F Mommelé, F Meunier.

Absents excusés : Laurent Desmet, E Herbain.

Absents : M Sagie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 juin 2005.

Au préalable, Monsieur le Maire indique disposer du pouvoir de Mr DESMET donné à Mme MOMMELE.

1. Election du 1^{er} Adjoint

Avant de procéder à l'élection du premier adjoint, Fabrice Dalongeville indique au conseil qu'il a pris la décision de maintenir à deux le nombre d'adjoints. Le maire demande ensuite s'il y a une ou des candidatures au poste à pourvoir. Seul Francis Meunier se présente à l'élection.

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

	Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 7
A DEDUIRE:	bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	: 00
RESTE,	pour le nombre de suffrages exprimés	: 7
	Majorité absolu	: 4

a obtenu : Mr MEUNIER Francis ; cinq voix
Mme JOLY Véronique ; deux voix

Mr MEUNIER Francis ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Adjoint et immédiatement installé.

2. Délibération sur la cotisation à « l'amicale des Maires et Adjointes »

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de cotisation de l'amicale des Maires pour l'année 2005 est demandée à la Commune soit 15€ x nombre d'adjoints + Mr le Maire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte de cotiser à l'amicale des Maires et Adjointes pour un montant de 45€.

3. Point sur le Budget

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

Mr le Maire fait un point sur le budget conformément à ce que nous avons décidé en Conseil.

A ce jour la situation est saine et conforme au budget primitif.

4. Délibération habilitant Mr le Maire à souscrire un prêt pour les travaux de St Mard

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de recourir à une demande de financement pour réaliser les travaux de St Mard.

Après avoir pris connaissance des différentes propositions, le Conseil Municipal décide de retenir les propositions de la Caisse d'Épargne de Picardie à savoir :

Nature du prêt : Prêt à taux fixe

Montant du prêt : 33 000 Euros

Taux appliqué : 2.98%

Durée : 12 ans

Périodicité : Trimestrielle

Monsieur le Maire est autorisé à procéder à toutes les formalités, et à signer tout document nécessaire pour la mise en place de ce prêt.

5. Délibération pour pose d'une borne incendie rue de la Ste Marie

Fabrice Dalongeville fait part au conseil de la proposition de Mme Deschamps pour financer l'installation d'une borne incendie dans la partie sud de la rue de la Sainte-Marie. Celle-ci lui permettrait de déposer auprès des services de la DDE une nouvelle demande de certificat d'urbanisme afin de mettre en vente deux parcelles de terrain. Le maire rappelle au conseil que ce dossier a déjà été évoqué lors de précédentes réunions municipales et qu'un avis favorable avait été émis concernant l'urbanisation de la partie basse de la rue de la Sainte-Marie.

Après en avoir délibéré, le conseil accepte la proposition de cette habitante. Le maire se rapprochera de la perception afin d'établir les modalités de paiement inhérentes à ce type de procédure.

6. Nettoyage des buses de St Mard

Mr le Maire informe le Conseil que pour le nettoyage des canalisations de St Mard, la Société MOUTON a fait parvenir un devis de 1 040€ HT. A ce jour, aucune autre réponse est arrivée en mairie. Fabrice Dalongeville indique qu'il souhaiterait ne plus attendre, les risques d'orage étant importants au cours de l'été.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de confier ces travaux à l'entreprise MOUTON.

7. Point sur le 14 juillet

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58
mairie.auger.60@wanadoo.fr

Pascal BELLONNET fait part au Conseil Municipal de l'organisation du repas du 13 juillet : 140 personnes d'inscrites pour le repas Mexicain, feu d'artifice et retraite aux flambeaux suivront ce repas.

8. Dégradations Stade/Cimetière

Fabrice Dalongeville exprime son agacement d'avoir encore constaté des dégradations au stade et à l'entrée du cimetière. De sérieux soupçons planent sur de jeunes adolescents de notre commune. Sans avoir reconnus leurs forfaits, ils ont tout de même tenu à nettoyer ces dégradations. Le maire en appelle à la responsabilité des parents pour que de tels agissements cessent.

9. Questions diverses

-Sabrina DERRICHE annonce au conseil que le repas des jeunes a été annulé faute de participant. Des idées sont à étudier avec l'aide de jeunes, peut-être une boum pour Halloween.

- Francis MEUNIER se plaint du ramassage des ordures ménagères, des oublis sont remarqués rue du Noyer.

Mr le Maire indique que plusieurs habitants ont fait remarqués des oublis dans plusieurs rues du village, un courrier de mécontentement sera envoyé prochainement à la CCPV.

- Le maire indique que Fabrice Bourgeois devrait réaliser « incessamment sous peu » les travaux dans le clocher de l'église. Dans le cas contraire, le temps sera sans doute venu d'envisager une option alternative pour faire avancer les travaux de réhabilitation du clocher, conformément aux engagements pris avec l'association de sauvegarde de l'église.

Le Maire

Le Secrétaire

Les Membres du Conseil Municipal